

désigne les sept membres de la Commission. Quatre députés de la Droite y entrent haut-la-main (24 et 22 voix des 39 votants); les trois autres membres doivent passer par le ballottage. Michel Welter n'avait obtenu au premier tour de scrutin que sept voix et au scrutin de ballottage huit voix.¹⁹⁾ Décidément, on lui gardait une dent! Cela n'empêche qu'au discours prononcé par Welter au sujet des projets concernant la station de Mondorf-les-Bains, un homme aussi avisé qu'Emile Diderrich ait voulu attribuer «la valeur d'une ligne de conduite pour l'avenir.»²⁰⁾

Le 5. 10. 1920, lors de la discussion du projet de loi portant modification de l'art. 150 de la loi électorale du 16. 8. 1919, Welter se prononça pour la représentation proportionnelle dans toutes les communes et non seulement dans les grandes agglomérations. A cette occasion nous apprenons qu'au fond le docteur Welter n'était pas un partisan enthousiaste de la représentation proportionnelle et qu'il comprenait très bien que les libéraux n'en fussent pas partisans du tout.²¹⁾

De nouveau, il a une de ses sorties: «On sait ce que c'est qu'un bourgmestre de village. (Rires à droite). C'est ordinairement un tyran. (Protestations et hurlements à droite, interruptions, bruits confus).»²²⁾

Lorsque, le 7 octobre, il est question de la disposition qui exige que si un quart des électeurs d'une commune demande la proportionnelle, les autres n'ont pas le droit de demander le système majoritaire, Welter, à un certain moment, doit encaisser la remarque du député Jacoby «qu'il dit le contraire de la vérité.» Welter entre dans une de ses colères et, au grand scandale de la Chambre, va jusqu'à traiter son collègue «d'individu, de gamin.»²³⁾

Dans les séances suivantes, au sujet des amendements proposés, il est beaucoup question du Règlement de la Chambre que Welter prétend avoir été violé par la Droite majoritaire «qui repousse la main que lui tend la minorité.»²⁴⁾ Certaines altercations, notamment entre le président Altwies et Michel Welter prêtent à sourire quand on envisage tout cela avec le recul du temps.

Lorsque, en séance du 23. 2. 1921, il est question des négociations entre le Grand-Duché et la Belgique, Welter revient à son dada, que le referendum «était la plus grande faute qu'on ait jamais commise.» Tout en prenant acte de l'assurance du Ministre d'Etat «que les pourparlers sont très actifs, très amicaux, très cordiaux», il engage le Gouvernement à tâcher de faire disparaître les difficultés de circulation qui existent momentanément entre la Belgique et le Luxembourg.

Dans le numéro du 19. 3. 1921 de la «Soziale Republik», Welter publia un article que nous reproduisons ici parce que, écrit à la fin de sa vie, il exprime d'une façon parfaite son attitude à l'égard du pouvoir public et du patronat: «Auf politischem Gebiet beruht die Demokratie auf der Volkssouveränität, die kein anderes Recht anerkennt, als das, das aus ihr selbst hervorgeht. Auf dem wirtschaftlichen und sozialen Gebiete muß dasselbe Prinzip die Beziehungen zwischen den verschiedenen Faktoren der Produk-